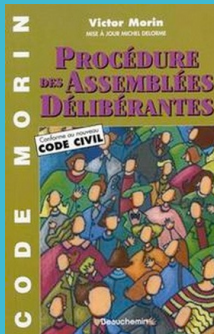




Le Code Morin

Par Victor Dionne, conseiller
politique

Les origines du Code Morin, en bref



1938, un premier ouvrage

- Par Victor Morin
- S'inspire du *Robert's Rules of Order* de 1876

1994, rédaction du code actuel

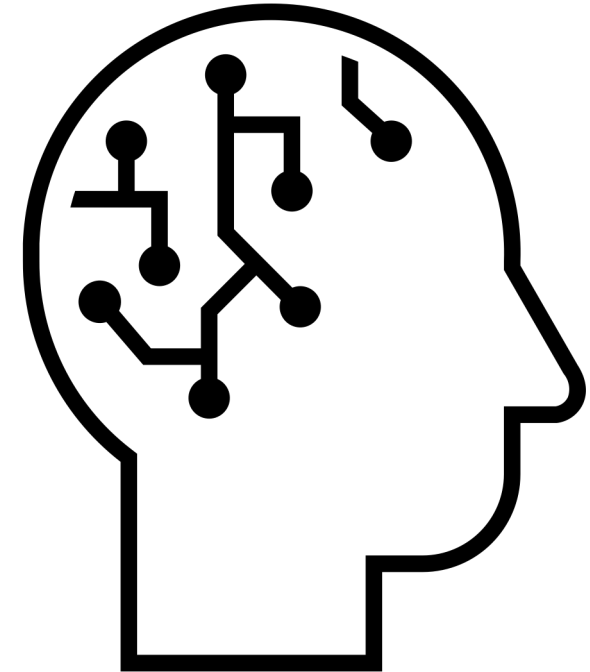
- Utilisé au Québec et en Acadie
- Le Code CSN, une variante abrégée pour les syndicats

Il s'agit d'un guide de procédures simple, permettant la tenue d'assemblée délibérante de manière démocratique, efficace et ordonnée.

L'assemblée délibérante

Une assemblée délibérante ou assemblée délibérative est un organe collectif composé d'individus qui délibèrent en vue de prendre des décisions, adopter des positions/orientations ou convenir d'actions.

Ex: Assemblée nationale, Chambre des communes, Assemblée générale de l'ONU et... les assemblées générales étudiantes !



- **Ordinaire**

Ex: Une assemblée générale annuelle

- **Spéciale**

Ex: Une assemblée de grève

Les deux types d'assemblée

Lorsqu'on débute...



- Savoir qui peut participer

Ex: les membres d'une association...

- Prendre connaissance et considérer les règlements généraux de l'organisation.
- Obtenir le quorum*

**Il s'agit du nombre de membres requis pour tenir l'assemblée. Généralement, il est fixé dans les règlements généraux.*

L'importance du présidium

La présidence



- **Un rôle d'encadrement**

« La présidence dirige les délibérations, maintient l'ordre et le décorum, reçoit les propositions et les soumet à l'Assemblée, se prononce sur les questions de procédure, sauf appel de ses décisions [...] Elle appelle le vote et proclame le résultat ».

- **Un rôle impartial**

Dans le cas où la présidence désire prendre part à un débat à titre personnel, elle doit physiquement céder son siège à une personne remplaçante le temps de son intervention.

Le secrétariat



- **Envoie la convocation**

Prépare l'ordre du jour et communique les documents.

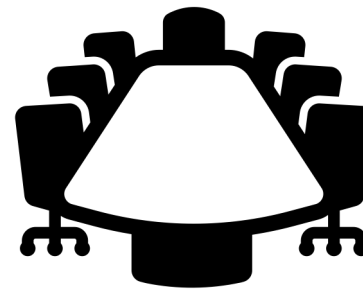
- **Constata le quorum**

- **Rédige le procès-verbal**

Rédige et signe le PV que l'assemblée approuvera (ou non) éventuellement.

*Saviez-vous
que...*

- Le REMDUS offre le service de présidium externe. Il permet une plus grande neutralité et facilite la recherche... parfois compliquée !
- Il existe le groupe FB *Praesidium Sherbrooke*.





Congrès du REMDUS
19 octobre 2022 à 18h00

Local campus de Sherbrooke La Zone (E1-0001-0005). Local campus de Longueuil
à confirmer

Participer à la réunion Zoom : <https://us02web.zoom.us/j/86011123510>

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Élection du présidium
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux
 - a. Procès-verbal de la réunion du Congrès du 17 août 2022
5. Tour de table du Comité de Direction
6. Tour de table des associations membres du REMDUS
7. Élections du Conseil d'administration (CA)
 - a. Deux (2) postes en élection du 20 octobre 2022 au 31 janvier 2023
 - b. Six (6) postes en élection du 1 novembre 2022 au 31 octobre 2023
8. Prises de position et demandes de mandat :
 - a. Position sur la santé psychologique étudiante
 - b. Position sur l'accès universel aux soins dentaires.
 - c. Adhésion à Force Jeunesse
 - d. Demande de mandat(s) du Regroupement des parents aux études (RPE)
 - e. Demande de mandat : frais documents officiels UdeS
9. Présentation SVE (flottant)
10. Présentation Recteur (flottant)
11. Points d'information
 - a. Transport campus de Longueuil

L'ordre du jour

En début d'ODJ :

- Ouverture de la réunion
- Nomination d'un présidium
- Adoption de l'ODJ
- Adoption des procès-verbaux

Par la suite, on y retrouve les différents sujets traités.

En fin d'ODJ:

- Divers/Varia
- Clôture de la réunion

Les types de propositions

Il existe un ordre de priorisation des propositions

- Proposition privilégiée
- Proposition incidente
- Proposition auxiliaire
- Proposition principale



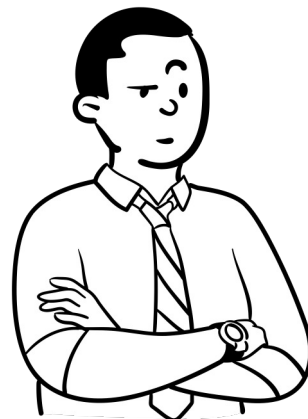
On y retrouve:

1. L'ajournement
2. Le point de privilège
3. Le rappel de l'ordre du jour
4. Point d'information



*Les
propositions
privilégiées*

1. Point d'ordre
2. Temps de lecture
3. Objection à une question à l'étude



Les propositions incidentes

Agissent comme une
parenthèse

Les propositions subsidiaries*

Servent à régler ou
reporter une décision

*Très utiles

1. La question préalable
2. Dépôt sur le bureau
3. Reprise d'une question déposée



La proposition principale

Une proposition principale, comme les amendements, demande un appui.

1. La proposition principale
2. Amendement
3. Sous-amendement



Par exemple: « Je propose que le REMDUS... »

Les élections



- **En théorie**

Il faut des personnes scrutatrices pour s'assurer de l'impartialité du vote. Le secrétariat agit à titre de président du scrutin.

- **En pratique**

La présidence et le secrétariat comptabilise le vote. La mise en nomination se fait par les membres.

- **Normalement...**

Chaque personne se présente avant son élection sur un poste. Après les questions des membres, la ou les personnes sont invités e à quitter pour faire place aux délibérations. Une fois les discussions terminées et les résultats du vote compilés, la présidence annonce la personne élue. L'élection peut se faire à majorité simple ou absolue.

- **Lors du vote:** Abstention/Pour/Chaise ou Abstention/Pour X/Pour Y



Le vote

- Abstention/Pour/Contre
- Par défaut, le vote se fait à main levée.
- Il se peut qu'on appelle chaque membre à son tour pour se prononcer individuellement debout ou assis à voix haute.
- Il est possible de demander le vote secret.

Quoi faire maintenant ?



- Avoir un Code Morin, c'est toujours pratique!
- Prendre le temps d'expliquer les procédures à ses membres.
- Les procédures c'est important, mais la flexibilité aussi!